
EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 20 juin 2024.

Le vingt juin deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le quatorze juin deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREKENKO, M. Philippe HOGOMMAT, Adjointes au Maire.

Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK (départ à 20h46, absent de la délibération n°160.06.2024 à n°167.06.2024), Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Amandine MARTINEZ (départ à 20h46, absente de la délibération n°160.06.2024 à n°167.06.2024), Olivier MEDROS, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA (arrivée à 20h24, absente de la délibération n°148.06.2024 à n°151.06.2024), M. Mickaël MARC, Mme Barbara LEVESQUE, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Daniel HEQUET	à	Mme Nicole SIEPI
Mme Caroline OLIVIER	à	Mme Anne-Marie BESNOUIN
M. Christian DANDRIMONT	à	Mme Christine ROBERT
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Claude MATHON
Mme Jennifer BALLAND	à	Mme Tatiana PRIEZ
Mme Coline OLIVIER	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Franck GAILLOT	à	M. Foued BOUBERKA

ABSENTS :

M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS
M. Guillaume GINGUENE
Mme Laura BELLOIS

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Claude MATHON

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

148.06.2024 FINANCES**DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N°1**

Il vous est présenté la décision modificative n°1 qui a pour objectif d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il convient d'adopter la décision modificative n°1 telle que figurant dans le tableau annexé.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 57,

VU la délibération n°077.04.2024 en date du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024,

VU le tableau annexé,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 10 juin 2024,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'adopter la décision modificative n° 1 conformément au tableau annexé.

Article 2 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 20 juin 2024
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire


Jean-Michel LEVESQUE

DECISION MODIFICATIVE N° 1

INVESTISSEMENT		RECETTES	
DEPENSES			
URBI/510/2764	520 440,71 €	SAFER (convention 2015) : pré-financement du droit de préemption de 10 parcelles et d'un lot de copropriété terrains mississippi montant maximum, voir à venir recettes si autres acquéreurs	
BATI/020/21318	166 000,00 €	Convention département aménagement de cabinets médicaux ancien centre de loisirs bois joli maternel	
URBI/518/21534	27 000,00 €	Besoin supplémentaire extension réseaux électriques (constructions nouvelles, 35.000€ inscrits BP)	
URBI/510/2111	- 420 000,00 €	Tranfert des crédits acquisition foncière : pour droit de préemption SAFER (cf plus haut)	
BATI/201/20231	- 115 000,00 €	Etude extension restauration école Lameth reportée au profit d'une étude sur l'école Charcot d'un montant moindre.	
VOII/845/2151/PROV	- 178 440,71 €	Réduction voirie (1.716.740€ inscrits BP)	
COMI/020/21321/114	422 000,00 €	Ecriture ordre travaux maison des solidarités département ancien centre de loisirs bois joli maternel (valorisation comptable des travaux pour l'ensemble du bâti : pmi et cabinets médicaux)	422 000,00 €
	422 000,00 €		422 000,00 €

FONCTIONNEMENT		RECETTES	
DEPENSES			
TOTAL	- €	TOTAL	- €